

Profitez d'avantages exclusifs

Des offres à étudier absolument !

**OFFRE
ÉTUDIANTE**

5€/mois de remise

Découvrez les offres* Internet
Solo Très Haut Débit à tarif préférentiel.

PLUS D'INFORMATIONS



en scannant le QR-code
avec votre smartphone

TELECOMS.VIALIS.NET



Vialis Colmar

VOTRE OPÉRATEUR 100% ALSACIEN

Vialis
Partageons l'avenir

Pour ma connexion internet, je choisis Vialis !

avec **Vialis** :

15,30€^{TTC} /MOIS
POUR 400 MBIT/S*

- ✓ J'emménage et je déménage facilement et **sans frais** !
- ✓ Je bénéficie d'une **offre préférentielle** grâce à mon statut étudiant !
- ✓ Je bénéficie d'une **connexion performante** durant mes études !

**TARIFS
TOUT
INCLUS**

- Modem remis **GRATUITEMENT** sans caution ni location
- Frais de mise en service **REMBOURSÉS**
- **SANS FRAIS** de résiliation

Mentions légales offres étudiantes pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

Offre soumise à conditions et réservée aux étudiants d'enseignement supérieur français résidant dans un logement individuel indépendamment de leurs familles sur les communes de Colmar, Ingersheim, Horbourg-Wihr, Sundhoffen et Turckheim. Sur présentation uniquement d'un certificat de scolarité ou d'une carte étudiante pour l'année de scolarité à venir, l'étudiant bénéficie :

- d'une remise de cinq (5) euros TTC / mois sur le tarif en vigueur au jour de la souscription de l'abonnement internet Solo souscrit à titre individuel (offre Extrême ou Suprême),
- de la mise en service offerte.

Lors de la souscription si l'étudiant ne dispose pas des pièces justificatives, la mise en service sera facturée et la remise non appliquée. Lors de la présentation des documents justificatifs, Vialis remboursera sur la facture les frais de mise en service et le trap-perçu de l'abonnement. Le bénéfice de la remise n'est pas reconduit de façon automatique et prend fin chaque année au 31 août. Il appartient donc à l'étudiant de communiquer à Vialis sur info@vialis.net à l'attention du service gestion-facturation chaque année au plus tard au 31/10 de l'année de la demande, le certificat de scolarité ou la carte étudiante et cela même si ces documents ont déjà été présentés lors de la souscription ou ont été émis lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur pour plusieurs années. Sans présentation de ces documents au 31/10, le tarif de l'abonnement correspondra au tarif individuel Solo de l'offre souscrite mais sans remise et aucun remboursement à titre rétro actif ne sera effectué pour les mois facturés au tarif individuel. La facture est trimestrielle payable par avance ou mensuelle avec un prélèvement automatique. L'offre étudiante n'est pas cumulable avec l'offre parrainage ou avec toutes autres offres promotionnelles. L'engagement est de minimum un (1) an. Résiliation sans frais avant échéance d'un (1) an sur présentation d'un justificatif de déménagement ou en cas de force majeure. Cf article 10 des Conditions Générales de Vente. Offre Extrême et Suprême : tarifs TTC valables à compter du 09.12.2019. TVA 20 %. Vialis se réserve le droit de faire évoluer en cours de contrat les mentions susdites. La mise à jour sera faite directement sur la page <https://telecoms.vialis.net/internet/offres-internet-pour-les-etudiants>.

* Offre Internet Extrême : 400 Mbit/s descendants et 20 Mbit/s montants, par câble. Plus d'infos sur telecoms.vialis.net.

Vialis, Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 25 150 000 euros • RCS COLMAR 451 279 848 • APE 3514Z • TVA intracommunautaire FR.80451279848.
10 rue des Bonnes Gens • CS 70187 • 68004 Colmar Cedex. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h. Ne pas jeter sur la voie publique.

Crédit photo : Shutterstock • Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. • Imprimerie MOSER • Z.A. Rue des Alpes • 68127 NIEDERHERGHEIM • 06/2025